

retranché sur quelques parties de la liste des prix accordés aux exhibitions, pour ajouter une certaine somme en faveur de l'industrie domestique. C'est avec plaisir que je vois des personnes les plus haut placées dans notre province prendre cette cause en mains et aider à la formation d'associations pour encourager l'industrie domestique, tel que le digne évêque de Trois-Rivières, Mgr Lafleche.

Ceux qui disent que nos manufactures domestiques n'ont pas besoin d'encouragement, n'ont pas réfléchi sur la tendance de nos cultivateurs à abandonner cette pratique, pour demander aux marchands ce qui leur est nécessaire pour leurs vêtements. Le plus grand nombre des familles qui émigrent aux Etats-Unis se trouve parmi celles qui n'ont pas craint de s'endetter chez le marchand dans le but de se procurer des étoffes qui auraient pu être fabriquées par les membres de leurs familles.

C'est donc ce luxe effréné qui règne plus que jamais dans la plupart de nos paroisses qui oblige plusieurs de nos compatriotes à s'exiler de notre cher Canada, où avec du travail et de l'économie on peut trouver l'aisance et le bonheur. Si on y réfléchissait sérieusement, nous serions plus lents à nous décider de l'abandonner; et on donnant à notre culture la somme de travail ardu et pénible que l'on va offrir aux manufactures, nous serions certains de réussir au-delà de nos espérances.

Les dettes occasionnées par le luxe sont une des plus grandes causes de l'émigration. Nous constatons avec plaisir qu'aujourd'hui la plupart de nos marchands sont d'une plus grande réserve au point de vue du crédit à accorder dans la vente de leurs marchandises, car il était vraiment désolant de voir plusieurs de nos cultivateurs s'endetter chez le marchand, grever leurs propriétés d'hypothèques, consentir à payer des intérêts sur leurs vieux achats, et faire de nouvelles dettes jusqu'à ce que le marchand las d'attendre le paiement se décidât à faire vendre la propriété, et obliger par là les cultivateurs imprévoyants à prendre le chemin de l'exil, suivis quelquefois d'une nombreuse famille.

L'ivrognerie est encore une des causes principales de l'émigration. On invoque toutes sortes de prétextes, on emploie toutes espèces de ruses pour se soustraire à la loi qui règle la vente des boissons. Les ivrognes jubilent en ce moment d'une défectuosité qui se trouve dans la loi des licences et ils espèrent qu'au printemps, ils pourraient s'en donner à cœur joie dans les buvettes qu'ils espèrent confier à des vendeurs sans scrupules qui n'hésitent pas à livrer de la boisson à tous les ivrognes; l'on se propose d'en établir dans tous les coins de nos paroisses, principalement dans le voisinage des stations de chemins de fer. J'espère que sur ce point, on sera dé trompé, et que nos législatures fédérales et provinciales s'entendront ensemble de manière à enlever à la loi actuelle des licences de notre province, tout ce qui est sujet à de fausses interprétations et à la mettre en accord avec les exigences qui régissent les lois fédérales au point de vue du commerce; le peuple paisible, honnête et ami du bon ordre ne saurait trouver à redire quant à la diminution des droits de douanes provenant des boissons, si le Gouvernement Fédéral, en posant des restrictions dans la vente des boissons, contribuait à empêcher les abus de toutes espèces causés par le hideux vice de l'ivrognerie, qui semble reprendre son empire d'autrefois.

Telles sont, M. le Rédacteur, les quelques remarques que me suggère l'amour de mon pays; si vous croyez qu'elles puissent être de quelque utilité, veuillez s'il vous plaît les publier dans la *Gazette des Campagnes*.

#### UN AMI DE L'INDUSTRIE DOMESTIQUE.

St. Alexandre de Kamouraska, février 1880.

P. S.—Je me proposais de vous donner quelques informations sur la colonisation du canton Pôhônégamook, mais comme vous avez eu des détails plus amples par M. le correspondant A. T., qui a accompli cette tâche digne d'éloge, je ne saurais rien y ajouter pour le présent; plus tard, je vous mettrai au fait des opérations agricoles qui s'y poursuivent avec la plus grande satisfaction de la part des colons établis dans cette localité.

#### Bibliographies.

MOIS PRATIQUE DE ST. JOSEPH, ou pieux legs de ce glorieux patriarche à ses enfants, par le R. P. Huguet. Prix: 5 cents chaque; 40 cents la doz.; \$3 le cent. En vente à la librairie de J. B. ROLLAND & FILS.

Cet opuscule forme trente et une méditations pour le mois

de mars. Les personnes pieuses trouveront beaucoup d'intérêt à lire cet ouvrage fait pour ranimer les sentiments de dévotion à St. Joseph. C'est dans la vue de contribuer en quelque chose à la gloire de ce grand saint que l'auteur a publié ce petit mois de méditations en son honneur.

L'auteur de ce pieux opuscule dédie son modeste travail à St. Joseph et le prie d'aller semer ses pensées pieuses dans les murs bénis de la famille chrétienne.

C'est bien là le but de ces quelques pages; elles n'aspirent pas à faire beaucoup de bruit mais simplement à faire un peu de bien.

#### MOIS DE MARS.

MOIS DE ST. JOSEPH, contenant diverses prières et méditations sur St. Joseph, qui forme un joli volume in 32 de 256 pages, rol., 25 cts. L'exemplaire franco, la douzaine \$2.50. En vente à la librairie de J. B. ROLLAND & FILS, Montréal.

Les âmes pieuses, les familles chrétiennes et les communautés religieuses seront heureuses de trouver dans le *Mois de St. Joseph un manuel complet de prières et de diverses pratiques de piété* qui aideront à faire connaître et à propager partout le culte de St. Joseph qui Sa Sainteté PIE IX a nommé *Patron de l'Eglise Universelle*.

Le but de ce livre est d'exciter plus encore, s'il est possible, la piété des serviteurs de St. Joseph, ils y trouveront un aliment solide pour leur dévotion, et un grand nombre d'exemples propres à augmenter leur confiance envers ce saint protecteur.

LÉGENDES DE ST. JOSEPH, patron de l'Eglise universelle, 1 vol., in 12 bro., 30 centins franco par la poste, Montréal, J. B. Rolland & Fils, libraires éditeurs, 12 et 14 Rue St. Vincent.

Ce volume dédié à tous les vrais serviteurs de St. Joseph, se compose de trente-deux légendes, et un appendice, qui contiennent des traits inédits de la puissance et de la bonté de St. Joseph.

Il est d'usage de terminer les exercices du mois de St. Joseph en citant un exemple qui réveille l'attention des fidèles et grave dans leur cœur en caractères ineffaçables, une confiance inébranlable en leur saint protecteur. On pourrait lire cet ouvrage dans les communautés religieuses au réfectoire pendant le repas durant le mois de St. Joseph.

Les personnes pieuses vivant en communauté ou dans le monde trouveront dans ce volume une ressource précieuse pour passer saintement le mois de mars, pour honorer et imiter St. Joseph pendant toute leur vie.

#### Choses et autres.

Le *Courrier de Montréal* informe que dans le cours de l'année dernière, on a disposé dans la Manitoba et le Nord-Ouest de 1,023,368 acres des terres de la Puissance. Dans ce nombre ne sont pas compris les 1,400,000 acres cédés aux Métis.

*L'éducation agricole.*—On rapporte qu'un cultivateur du nom de Kuperus, ignorant complètement la langue anglaise, avait engagé un professeur pour la lui enseigner, uniquement dans le but de pouvoir s'initier à la science agricole par la lecture des journaux d'agriculture publiés en anglais. Ce cultivateur est propriétaire d'une ferme de 130 arpents, entièrement à l'état de prairies où il se livre à l'élevage des bestiaux. Combien de nos cultivateurs qui sachant lire ne se donnent pas la peine de recevoir un journal d'agriculture, le refusent même à leurs enfants, sous le prétexte d'économie, car ils trouvent trop coûteux de payer \$1 par année pour recevoir par exemple la *Gazette des Campagnes*; plus que cela encore, le Gouvernement de la Province de Québec leur offre l'avantage de recevoir gratuitement le *Journal d'Agriculture illustré*, pourvu qu'il deviennent membres d'une société d'agriculture. Combien de cultivateurs ont répondu à cette libéralité de notre Gouvernement? Le nombre des membres de nos sociétés d'agriculture a-t-il augmenté dans une forte proportion depuis qu'elles jouissent de ce privilège? Assurément non. Pour un grand nombre de nos cultivateurs, nous doutons même s'ils consentiraient à s'astreindre à la lecture d'un journal d'agriculture, dussions-nous les payer pour le faire, et c'est ce triste exemple d'insouciance pour la science agricole que les parents donnent tous les jours à leurs enfants.

Quelle différence il y aurait, si une fois ils se donnaient le jongle de la routine; entre qu'ils profiteraient des avantages